

Rapport public Parcoursup session 2023

Nantes Université - Licence - Lettres, langues - Parcours Allemand ou Anglais ou Espagnol ou Italien

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Nantes Université - Licence - Lettres, langues - Parcours Allemand ou Anglais ou Espagnol ou Italien	Jury par défaut	Tous les candidats	55	370	234	368	19	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention LETTRES, LANGUES :

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte en effet obligatoirement des enseignements de langues vivantes ; la maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- * Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les cultures françaises et étrangères (lectures, théâtre, cinéma, documentaires, visite de musées, voyages)
Cette mention nécessite en effet un réel intérêt pour la culture littéraire, linguistique et artistique en général, et en particulier celles de l'aire géographique de la langue choisie.

* Avoir un goût prononcé pour la lecture en français et en langue étrangère

Cette formation impose en effet une appétence pour la lecture de textes littéraires en français et dans la langue choisie.

* Disposer d'aptitudes à travailler de façon autonome et à organiser son travail seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en Lettres et Langues, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

- Niveau B2 dans la LV1 choisie
- Attrait pour la vie et les études à l'étranger
- Niveau C1 en français pour les étudiants étrangers

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Toutes les informations concernant cette formation sont accessibles ici :

www.univ-nantes.fr/lyceens/licence-lettres-langues

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission a opéré un calcul de certaines notes des candidats à partir des données fournies par le Rectorat. Ce calcul est basé sur des critères établis en concertation avec l'équipe pédagogique de la licence Lettres, langues. Ces critères sont :

1. Priorité accordées aux langues « minoritaires » (Allemand, Espagnol, Italien, par opposition à l'Anglais)
2. Priorité aux séries générales sur les Pro et techno
3. Priorité aux spécialités littéraires (n° 5 « Humanités, Littérature et Philosophie » et n° 6 « Langues, littératures et cultures étrangères et régionales »)

Le calcul a consisté à établir une moyenne à partir des notes obtenues en « français » (ou littérature ou lettres, mais pas en langues); ensuite 12 catégories ordonnées ont été définies (nombre de candidats entre parenthèses) :

1. série générale (série diplôme)/spécialités n° 5 et 6 /allemand, espagnol, italien/
moyenne calculée supérieure à 10
2. série générale (série diplôme)/spécialités 5 ou 6/allemand, espagnol, italien
moyenne calculée supérieure à 10
3. série générale/spécialités n° 5 et 6/anglais/moyenne calculée supérieure à 10
4. série générale/spécialités n° 5 ou 6/anglais/moyenne calculée supérieure à 10
5. série générale /spécialités n° 1, 4 et/ou 7 /allemand, espagnol, italien/moyenne calculée supérieure à 10
6. série générale /spécialités n° 1, 4 ou 7 /anglais/moyenne calculée supérieure à 10
7. série générale /autres spécialités n° /allemand, espagnol, italien/moyenne calculée supérieure à 10
8. série générale /autres spécialités n° /anglais/moyenne calculée supérieure à 10
9. bac techno ou pro/allemand, espagnol, italien/moyenne calculée supérieure à 10
10. bac tech no ou pro/anglais/moyenne calculée supérieure à 10

11. série générale /langue et spécialités n° indifférenciées/moyenne calculée inférieure à 10

12. bac techno ou pro/langue indifférenciée/moyenne calculée inférieure à 10

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les candidats doivent bien prendre en compte la bi-disciplinarité qui est la caractéristique de cette licence (certains pensent s'inscrire en « langue»).

Dans l'établissement du classement, sont déterminants le choix des spécialités, les notes obtenues dans les matières littéraires et la motivation exprimée dans les projets de formation.

Nous regrettons de ne pas obtenir davantage d'étudiants dans les langues« rares».

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Cursus du second degré	résultats de première et de terminale en langues (anglais, allemand, espagnol ou italien) ; notes en français (bulletins).	Notes de première et de terminale en langues (anglais, allemand, espagnol ou italien) ; notes en français (bulletins).	Essentiel
	Cursus études supérieures	résultats obtenus dans le cadre des études supérieures.	Pour les étudiants réorientés, seront pris en compte les résultats obtenus dans le cadre des études supérieures.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du projet de formation au regard du projet personnel et professionnel		Intérêt pour la formation exprimé dans le projet de formation motivé Cohérence du projet renseignée dans la fiche avenir.	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Carine BERNAULT,

Président de l'établissement Nantes Université